

PRATIQUER L'AUDIT INTERNE

Nous vous invitons à prendre connaissance des conditions de participation ci-dessous avant de vous inscrire à la Learning Box « Pratiquer l'audit interne » qui aura lieu les 7 et 8 mars 2019.

Capacité d'accueil :

Le nombre de places disponibles est limité. Il est déterminé par l'animateur(ice) de la rencontre ou l'entreprise visitée.

Dans le souci d'harmoniser les profils des participants et pour des raisons de logistique, il est possible que le MFQM ne puisse valider votre demande d'inscription et doive vous mettre sur liste d'attente.

Par ailleurs, afin de laisser la possibilité à un maximum d'organismes de participer aux rencontres, les demandes d'inscription de plusieurs personnes d'une même structure seront mises sur liste d'attente (validation pour une seule personne). Le MFQM validera ou non les autres inscriptions à l'approche de la rencontre, en fonction du nombre de participants attendus.

Coût de la participation :

- Adhérents : 600 euros (TVA non applicable) par personne
- Non-adhérents : 850 euros (TVA non applicable) par personne
- Déjeuners à la charge des participants

Nous attirons votre attention sur le fait que les demandes d'inscriptions des adhérents seront validées en priorité.

Le tarif de participation est payable au moment de l'inscription.

Règlement par chèque adressé au MFQM Pays de la Loire, Le M'44 L'Atelier des Entrepreneurs, 168 route de Saint-Joseph 44300 Nantes ou par virement.

Une facture acquittée sera envoyée au service comptabilité de votre organisme à réception du règlement.

En cas d'annulation de la part du participant :

Le nombre de places disponibles pour les rencontres étant limité, nous vous remercions de bien vouloir nous avertir en cas d'empêchement le plus tôt possible. Nous pourrions ainsi remettre votre place à disposition.

Le participant est tenu d'informer le MFQM Pays de la Loire de son absence au moins deux jours ouvrés avant la première rencontre. Dans le cas contraire, 100€ seront facturés au participant pour couvrir en partie les frais de restauration et de logistique engagés.

.../...

Validation de l'inscription :

Sans retour de notre part une semaine après votre demande d'inscription, vous pourrez considérer votre participation comme validée.

Si votre demande est enregistrée sur liste d'attente, vous en serez averti(e) par email sous une semaine. Nous reviendrons vers vous si l'évolution des inscriptions nous permet finalement de vous accueillir.

Il est à noter que la liste définitive des inscrits est systématiquement adressée à l'animateur(rice) de la rencontre ou à l'entreprise d'accueil quelques jours avant le rendez-vous. Ces derniers se réservent la possibilité de refuser un(e) participant(e) dans le cas d'une activité potentiellement concurrente.

Informations pratiques :

Si votre inscription est validée, nous vous enverrons un email de rappel une semaine avant la rencontre, en vous indiquant toutes les informations pratiques.

Dans le cadre de son engagement en faveur du Développement Durable, le MFQM vous invite à privilégier les transports en commun ou le covoiturage pour vous rendre à ses rencontres.

Par ailleurs, le MFQM s'efforce de proposer des rencontres accessibles aux personnes à mobilité réduite. Toutefois, si tel est votre cas, nous vous invitons à vous faire connaître afin de vous assurer que le lieu prévu pour la rencontre est compatible avec votre situation.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire par mail à l'adresse contact@mfqm.fr ou par téléphone au 02 52 20 09 21.